



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00001

Numéro SIREN : 538 848 433

Nom ou dénomination : A.D.G.W.S

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2016 sous le numéro de dépôt 21686

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 28 NOV. 2016

sous le N° 21686

Le proc.
déposé
Tribunal
de

Le 28 NOV. 2016

sous le N°

A.D.G.W.S

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros

Siège social : rue des Terres Neuves

Local 524 Bâtiment 14, 33130 BEGLES

538 848 433 RCS BORDEAUX

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 16 NOVEMBRE 2016**

L'an deux mille seize,
Le seize novembre,
A dix heures,

Les associés de la société A.D.G.W.S se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, rue des Terres Neuves, Local 524 Bâtiment 14 33130 BEGLES. sur convocation du Président.

Sont présents :

Société FINANCIERE SAIL,
propriétaire de

90 actions

Monsieur Laurent LEFEBVRE,
propriétaire de

10 actions

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital social.

L'assemblée est présidée par la Société FINANCIERE SAIL, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Olivier SIMON.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

OS 1

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de nommer :

- Le CABINET PAQUIER ET ASSOCIES, domicilié 67 rue Paulin 33000 BORDEAUX, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire
- Monsieur Stéphan GUTIERREZ, domicilié 67 rue Paulin 33000 BORDEAUX, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021.

Chacun des Commissaires aux Comptes ainsi nommés a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

OS h

DEUXIEME RESOLUTION

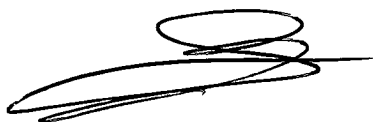
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

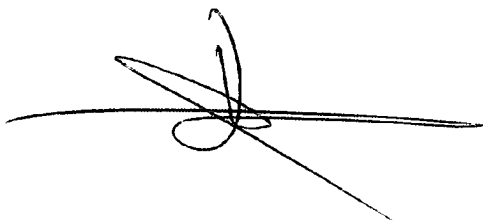
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

Société FINANCIERE SAIL,
Représentée par Monsieur Olivier SIMON

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Monsieur Laurent LEFEBVRE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'L' shape with a horizontal line extending to the right and a vertical line extending upwards.